



bulletin municipal n°137

flash



PÉRONNAS

www.pefonnas.com

octobre 2017



Renseignements utiles

Sommaire

■ Édito	1
■ État civil	2
■ Calendrier 2017	2
■ Visages	3
■ Actualités	5
■ Travaux	9
■ Infos municipales	10
■ Une mutuelle communale	11
■ La vie à Péronnas	13
■ Jeunesse	19
■ Jumelage	22
■ Environnement	24
■ CA3B	25
■ Parole aux associations	26
■ Communiqués	29
■ Infos pratiques	30
■ Prochains rendez-vous	32

CONTACT Mairie de Péronnas

Place de la Mairie
BP 20 - 01960 PÉRONNAS
Tél. 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48
info@peronnas.com / www.peronnas.com

Ouverture au public :

- Lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 9 h à 17 h sans interruption

Les élus à votre disposition

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous, un adjoint est à votre disposition au **06 80 53 07 98**

Service location de salles

Associations, familles, organismes et sociétés
Didier COLLET - Mairie - service gestion des salles
Tél. 04 74 32 15 65 - Mail : gestionsalles@peronnas.com

Déchetterie

Parc de Monvernoz - **Tél. 04 74 21 54 49**
- Lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Dimanche de 8 h à 12 h

L'AGORA, espace d'accueil et d'animation

1 480 avenue de Lyon
Tél. 04 74 25 39 92 - contact@agora-peronnas.fr
www.agora-peronnas.fr

Nouvelle
adresse

Les services

- **Assistante sociale** (sur rendez-vous les mardis et jeudis au 04 74 32 19 30)
- **Écrivains publics** pour vous aider dans vos démarches administratives (sur rendez-vous les vendredis matin 04 74 25 39 92)
- Permanences d'accès au droit de proximité du **CIDFF** (4^e vendredi de chaque mois)
- **Point Information Emploi** (service de CA3B) pour vous aider dans la recherche d'emplois les jeudis après-midi

Numéros d'urgence

- 112** Numéro d'appel d'urgence européen
- 15** Le Service d'aide médicale urgente (SAMU)
- 17** Police Secours
- 18** Sapeurs-pompiers
- 114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Flash d'information trimestriel
Directeur de la publication Christian CHANEL
Crédit photos Mairie et associations
N°ISSN 1269-665X

Création et impression Armano Studio
32a, rue Saint Exupéry
01500 Saint Denis en Bugey
04 74 38 21 27

Pour tout problème de distribution
appelez la mairie 04 74 32 31 50
Tirage : 3 500 exemplaires
Gratuit





Le quartier des Érables fait peau neuve

L'une des priorités des élus est bien sûr l'attention portée aux enfants, avec notamment cette année plus de 400 écoliers, et une ouverture de classe à l'école élémentaire.

Mais la réhabilitation du quartier des Érables concerne aussi les habitants et tous ceux qui empruntent ces rues.

La sécurité des enfants a été particulièrement prise en compte :

- Emplacement réservé et sécurisé pour le car de ramassage scolaire ;
- Zone d'attente spécifique pour les enfants et les familles à la sortie de l'école allée des Érables.
- Parkings aménagés pour les véhicules des parents.
- Contrôle vidéo à l'entrée des bâtiments.

Afin de faciliter l'inscription au restaurant scolaire un nouveau service de paiement par internet a été mis en place. La réunion d'information a rassemblé plus d'une centaine de familles.

En juin, le gouvernement avait proposé aux collectivités de revenir dès cette rentrée à la semaine de 4 jours. Avant toute décision, impactant enfants, familles, enseignants et personnel communal, il nous a paru indispensable de prendre le temps d'une concertation avec tous les partenaires. Un sondage sera effectué auprès de tous, avant décision éventuelle pour la prochaine rentrée de septembre 2018.

Les habitants du quartier qui ont subi pendant plusieurs mois de nombreux désagréments verront leur patience récompensée. En effet, leur cadre de vie se trouve amélioré grâce à la séparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées, l'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et de la chaussée, ainsi que l'éclairage public à leds dans le cadre des économies d'énergie.

En conclusion, un investissement conséquent pour la commune de 766 000 euros qui améliore la qualité de vie de tous.

Christian CHANEL, Maire



NAISSANCES

2 juillet, Juliette DEREGNAUCOURT
4 juillet, Hugo PEINNET
7 juillet, Eyenga-Jehann AKOUDA
12 juillet, Esteban RIOULT
7 août, Camilia BELEZA
15 août, Mélinna JOUCLA MELQUIOND
24 août, Ambre FABBRI
27 septembre, Zoé DE HAAS

MARIAGES

24 juin, Didier RENEVIER et Sophie BURLOUD
24 juin, Guillaume BESNEVILLE et Pauline FERRIER
24 juin, Jean-Charles DESPLANCHES
et Sylvie CATHELAIN
1^{er} juillet, Thomas BRESSAN et Maud FRAISSENET
1^{er} juillet, Romain CESBRON
et Carolina WILHELMY
12 août, Mehdi BOUSSALIA
et Aziza BENSLIMANE
2 septembre, Anthony TEIXEIRA
et Elisabeth BONNE
9 septembre, Mathieu PARRY et Laëtitia SENK
9 septembre, Moncef EL BANNANI et Sarah MARTIN
30 septembre, Frédéric PICARD et Luljeta KOSTA
30 octobre, Bernard FORËT et Laurence GUEYNARD
7 octobre, Christopher GIROUX
et Martine GRIFFAUD

DÉCÈS

15 avril, Francesco DI MEO, 78 ans
16 juillet, Aurore LE POTENNEC
épouse DESEQUELLES, 44 ans
18 juillet, Germaine, Marie LORIN
veuve MIRMAND, 99 ans
26 juillet, Odette, Andrée CHANEL
veuve PERRET, 94 ans
5 août, Bernard, Charles POCHON, 81 ans
8 août, Gérard MARVIE, 70 ans
11 août, Marie, Thérèse RAIMONDO
veuve RAGGIO, 90 ans
25 août, René BLANC, 95 ans
27 août, Marcel, Aloyse HUGELÉ, 90 ans
30 août, Suzanne, Henriette BRAZIER
épouse GONNET, 75 ans
31 août, André, Henri, Maurice CHABIN, 86 ans
16 septembre, Marceline, Gisèle LAURENT
veuve PERRAT, 83 ans
19 septembre, Hubert, Claude BUNOD, 93 ans
21 septembre, Francine VEUILLET veuve EGNER,
86 ans
2 octobre, Lina, Madeleine TERRIER veuve GIROUD,
92 ans
11 octobre, Georges, Lucien CARRET, 86 ans

OCTOBRE

Mardi 24 Assemblée générale - FNACA *Rotonde 220*
Mercredi 25 Animation Jeux - Agora *Rotonde 220*
Vendredi 27 Assemblée financière - FBBP 01 *Rotonde 220*
Dimanche 29 Salon "de la Terre à la Table" - Mosaique *Salle des Fêtes*

NOVEMBRE

Samedi 4 Safari truite - Pêche et loisirs étang de la Carronnière
Étang de la Carronnière
Samedi 4 Vente de boudin - Classes 0 et 5 *Voie publique*
Mardi 7 Assemblée générale - Aide aux pères *Salle Carronnières*
Vendredi 10 Récompenses des maisons fleuries - Commission d'embellissement
Salle des Fêtes
Vendredi 10 Assemblée générale - Yoga de l'Energie *Rotonde 200*
Samedi 11 Commémoration 1914/18 *Monument*
Dimanche 12 Bourse aux jouets - Groupement du personnel communal
Salle des Fêtes
Vendredi 17 Assemblée générale - ATRP *Rotonde 220*
Vendredi 17 Assemblée générale - Passion danse *Studio de danse*
Samedi 18 Paëlla dansante - Classes 0 et 5 *Espace Rencontre*
Samedi 18 Quine loto - ASP Basket *Salle des Fêtes*
Dimanche 19 Banquet des plus de 70 ans - CCAS *Salle des Fêtes*
Lundi 20 Don du sang (matinée) *Espace Rencontre*
Vendredi 24 / Samedi 25 Conférence - Yoga de l'Energie *Rotonde 220*
Samedi 25 Permanence licences - Pétaque Club *Bar Coubertin*
Dimanche 26 Marché de Noël - Classes 2 et 7 *Salle des Fêtes*
Dimanche 26 Championnat de France phase 2 - Club de Scrabble® *Rotonde 220*
Jedi 30 Don du sang (journée) *Espace Rencontre*

DÉCEMBRE

Samedi 2 Animation "1^{ères} pages" - À livre ouvert *Rotonde 220*
Dimanche 3 Quine loto - FNACA *Salle des Fêtes*
Dimanche 3 Assemblée générale - FNAIR 01 *Rotonde 75*
Vendredi 8 TELETHON - Péronnas Animation et Culture *Salle des Fêtes*
Jedi 14 décembre Réunion publique Cœur de ville - Mairie - *La Rotonde*
Mercredi 20 Présentation - Ecole de danse municipale *Auditorium*

JANVIER 2018

Vendredi 5 Vœux du Maire *Salle des Fêtes*
Dimanche 7 Quine loto - Sou des écoles *Salle des Fêtes*
Dimanche 7 Assemblée générale - Classes 1 et 6 *Espace Rencontre*
Dimanche 7 Championnat de l'Ain - Scrabble® *Rotonde 220*
Lundi 15 Don du sang (matinée) *Espace Rencontre*
Samedi 20 Concours de belote - Classes 0 et 5 *Rotonde 220*
Dimanche 21 Confirmation canine - Sport Loisir Can'Ain *Salle des Fêtes*
Mercredi 24 Assemblée générale - Mosaique *Rotonde 220*
Jedi 25 Don du sang (journée) *Espace Rencontre*
Vendredi 26 Soirée culturelle - Commission culture *Salle des Fêtes*
Samedi 27 Bal Concert - Blue Patt Country *Salle des Fêtes*
Dimanche 28 Assemblée générale - Classes 2 et 7 *Rotonde 220*
Dimanche 28 Assemblée générale - Classes 3 et 8 *Salle Carronnières*

Thérèse COSTES

Thérèse COSTES, qui a fondé le Club de Scrabble® de Péronnas et faisait partie de plusieurs associations de la commune, est décédée en juillet dernier.

Thérèse COSTES a été la fondatrice du club de Scrabble® et présidente pendant 10 ans, de 1992 à 2002. Membre active de la vie associative de la commune, elle avait notamment été membre de la chorale Allegro Voce et avait participé comme figurante au spectacle "Le Jambonnier de Saint-Antoine". Elle s'est éteinte le 22 juillet dernier, à l'âge de 87 ans.

Thérèse « vivait pour le Scrabble® »

Thérèse et Paul décident de s'installer à Péronnas en 1989. D'abord adhérente du club des Chiffres et des Lettres, et du club de Scrabble® de Bourg, elle décide de fonder son propre club de Scrabble® sur la commune en 1992. Beaucoup disaient que Thérèse "vivait pour le Scrabble®", mais elle souhaitait avant tout faire partager sa passion à tous. Ainsi, une section Scrabble® est ouverte au Collège des Côtes dès 1993 et comptera jusqu'à une vingtaine de jeunes joueurs. Tous ceux qui l'ont connue saluent son dévouement et son action.



1977-2017

L'entreprise TRONTIN marque un tournant

Après quatre décennies de métier, Marc TRONTIN cède son entreprise de carrelage à Nicolas BERJOAN.

C'est en 1987, après 10 ans d'existence que l'entreprise de carrelage et faïence s'installait à Péronnas dans la zone de Monternoz. Marc TRONTIN a dirigé cette affaire pendant 40 ans. Il cède aujourd'hui sa place à Nicolas BERJOAN un de ses ouvriers.

Cela fait maintenant 12 ans que Nicolas travaille pour l'entrepreneur. Il a acquis une solide expérience qui lui permet de prendre les rênes de l'établissement. La passation de pouvoir aura lieu en fin d'année à l'occasion du 40^e anniversaire.

Marc TRONTIN tient à préciser que cette succession se fait tout naturellement. L'esprit d'entreprise restera dans la continuité de ce qu'il a bâti : *«L'objectif ne changera pas. Nous souhaitons travailler avec les particuliers sur le local et rester une entreprise à taille humaine.»*

Le nouveau chef d'entreprise compte bien conserver le « côté famille » au sein de l'équipe de 8 salariés. Le travail de carreleur exige de la technicité et des talents artistiques pour réaliser des ouvrages esthétiques donc l'esprit d'équipe et la bonne entente des salariés sont primordiaux. **Bonne retraite à Marco et bon vent à Nicolas.**



Alexis DUMOULIN

Un jeune sportif aux multiples talents

Début juillet, Alexis a participé au championnat de France d'aquathlon à Montceau les mines. Un parcours de 500 m de natation en lac puis 2.5 km en course à pied.

L'ambiance et l'état d'esprit étaient très appréciables selon notre jeune champion : *«Au championnat de France tout le monde m'encourageait, tout le monde me poussait car j'étais dans les plus jeunes.»*

Le niveau des compétiteurs l'a beaucoup impressionné. Il était le seul enfant de 12 ans de Rhône-Alpes : *«Je suis dans les meilleurs de ma catégorie au niveau départemental, j'arrive à dominer en région mais je dois m'accrocher en national.»*

Toutes les félicitations à Alexis DUMOULIN pour ses qualifications. Il termine 82^e de la partie natation et à la 100^e place à l'arrivée.

Son palmarès en catégorie « Benjamin »

- Vainqueur depuis 2014 du **Duathlon** de Péronnas.
- 6^e Rhône-Alpes à l'**Aquathlon** de Rilleux et qualifications pour le championnat de France.
- 2^e à l'**Aquathlon** de Villeurbanne / Champion de l'Ain à celui d'Oyonnax et 4^e au championnat Rhône-Alpes 4^e au classement général.
- 2^e au **Triathlon** de Roanne et 3^e à celui de Bourg-en-Bresse.
- Vainqueur du Cross **Triathlon** de l'Aintrimane à Nantua et 2^e du **Triathlon** XS Aintrimane Route à Nantua.

*Triathlon : natation, cyclisme et course à pied
Duathlon : course à pied, cyclisme et course à pied
Aquathlon (natation et course à pied)*



Le sport, une passion

Notre jeune champion de 12 ans, licencié au Bourg-en-Bresse Triathlon, est un passionné. Il nous le raconte avec ses mots : *«Quand je m'entraîne, je débranche le cerveau et ça roule tout seul. J'ai une dominante vélo et c'est ce qui me permet de réussir au triathlon.»*

Alexis garde la tête sur les épaules. Il sait qu'il doit faire preuve de beaucoup de rigueur pour obtenir des résultats. Mais il sait aussi faire la part des choses. Il ne souhaite pas tomber dans le surentraînement. Sa famille et son coach Mickaël LECUIVRE sont là pour le lui rappeler.



Florian GRENGBO, Champion de France de vitesse en cyclisme sur piste

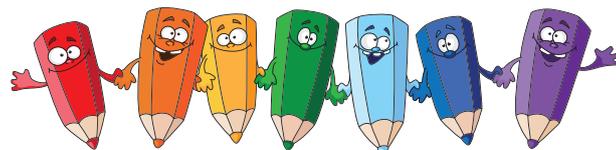
Le jeune Péronnassien licencié à l'École de cyclisme de Bourg-en-Bresse est pour la deuxième fois, champion de France de vitesse. Cette année il a gagné ce titre par équipe dans la catégorie Junior.

L'année dernière, le jeune athlète avait déjà fait parler de lui pour son titre de double champion de France dans la catégorie cadet en cyclisme sur piste. En 2017, Florian est entré dans la catégorie « junior ».

Un palmarès impressionnant

- *Champion de France 2016 de vitesse individuelle cadet*
- *Champion de France 2017 de vitesse par équipe*
- *Médaille de bronze aux championnats de France de vitesse et de Keirin Junior*

> La rentrée dans les écoles



À l'école maternelle « Janine CHABIN »

À cette rentrée, l'école J. CHABIN compte 153 enfants répartis en 6 classes :

- Tout petits / Petits - 26 élèves : Aline MUTIN
- Petits - 27 élèves : Joël SANTONI (Directeur) et Angélique JOURNEAULT (décharge de direction).
- Petits / Moyens - 25 élèves : Magali DESMARIS
- Grands / Moyens - 26 élèves : Eléonore PRUD'HOMME
- Grands / Moyens - 25 élèves : Antoine GUILLAUMIN
- Grands / Moyens - 25 élèves : Julien DESBOS

Valentine GAY apporte son aide au niveau administratif. Elle a aussi la fonction d'appui éducatif.

Marine GOMES et **Anne-Marie PATRIARCHE** sont auxiliaires de vie scolaire.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle

Claudine BERNARD,
Béatrice BURTIER,
Roselyne GACHOT,
Nathalie LOUIS, Aline
WEYL et Aurélie
BOUTIGNY sont
présentes aux côtés
des enseignants.





L'équipe pédagogique des Érables

À l'école élémentaire «Les Érables»

À cette rentrée, l'école des Érables compte 262 élèves répartis en 10 classes :

- Classe de CP : 29 élèves avec Olivier MARTIN (Directeur)
- Classe de CP : 29 élèves avec Franck DUSSON
- Classe de CE1 : 30 élèves avec Annette CARRAT
- Classe de CE1 : 31 élèves avec Catherine OLIVIER
- Classe de CE2 : 27 élèves avec Pascale GUILLET
- Classe de CE2 : 26 élèves avec Karine MUSELLE
- Classe de CM1 : 21 élèves avec Christine BLANC
- Classe de CM1 : 21 élèves avec Marie-Hélène MARTINAND
- Classe de CM2 : 24 élèves avec Christelle MANSOUR
- Classe de CM2 : 24 élèves avec Nadine ANDREU

Christine BLANC
est la nouvelle
enseignante qui prend
en charge
les classes moyennes
suite à l'ouverture
de la 10^e classe.

Auréllia KUBIAK et **Sarah GRANGEMARD** assurent la décharge des enseignants à temps partiel.

Francesca IACONO, auxiliaire de vie scolaire, est en charge d'accompagner les enfants en difficulté dans le cadre de leur vie scolaire.

Des accès sécurisés pour les enfants

Les portes d'accès des écoles ont été équipées d'une fermeture électronique et d'un visiophone pour assurer une meilleure sécurité des enfants.
Coût : 9 000 €



Le jeu

LES RECONNAISSEZ-VOUS?

Le jour de la rentrée les 21 élèves de la classe de CM1 de Mme Martinand ont réalisé leur autoportrait pour se présenter. Le jeu consistait à projeter chaque portrait et deviner qui était qui. Assez ressemblant non?





> Au restaurant scolaire

Nouvelles modalités de réservation : fini les tickets !

Avec plus de 28 000 repas servis en une année, 200 élèves inscrits par jour en moyenne, la Municipalité a décidé de moderniser le système de réservation ... Plus de ticket acheté auprès de la responsable mais un clic internet ... Toutes les modalités de réservation ont été expliquées aux parents, courant septembre, lors d'une réunion d'information. Désormais les familles doivent effectuer la réservation des repas en ligne, selon des règles définies,

ou auprès de la gestionnaire pour les personnes n'ayant pas de connexion Internet.

Le mode de règlement évolue également afin de faciliter et simplifier les démarches aux parents.

Contact :

Flora PELISSIER-MONNOT

Tél. 04 74 21 48 11

Une rencontre avec les familles pour expliquer ce nouveau mode de réservations et répondre aux questions



4L TROPHY

Un étudiant péronnassien monte une équipe pour le 4L Trophy



Lorris LECOT originaire de Péronnas et étudiant en troisième année à l'École Nationale Vétérinaire de Lyon, va participer avec **Camille WARY** au rallye en 2019.

La lutte contre la rage fait partie des priorités sanitaires du Maroc. Les deux futurs vétérinaires souhaitent profiter du 4L Trophy pour **sensibiliser** les populations.

Qu'est-ce que le 4L TROPHY ?

C'est l'un des plus grands rallyes étudiants organisé par l'association Désertours. Il est réservé aux étudiants âgés de 18 à 28 ans et réunit chaque année plus de 2 500 participants. Par binômes (pilote et copilote), les étudiants embarquent à bord d'une Renault 4L sur un parcours de 6 000 kms comprenant pistes et désert.

C'est avant tout un projet humanitaire qui a pour objectif d'acheminer des fournitures scolaires, des denrées alimentaires et du matériel médical aux enfants démunis vivant dans le désert. Il est supporté par l'association « Enfants du Désert ».



Plus d'informations sur leur site Internet : <https://calortrophy2019.wordpress.com/>

Rue du 19 mars

Un pré-portique a été installé en amont de celui existant, au niveau du petit giratoire de la Chênaie, pour matérialiser le gabarit du portique existant et éviter les accidents.

Les riverains ne doivent pas s'engager avec un véhicule de plus de 1.90m de hauteur sur la portion de route qui rejoint le chemin de Bellevue. Cette contrainte permet de limiter le tonnage du véhicule car cette portion est construite au-dessus d'une zone de captage des eaux. Cela implique également que la structure de la route doit être étanche pour capter l'eau et empêcher les infiltrations. C'est pourquoi elle peut être exposée à des inondations par temps de forte pluie. Un panneau de signalisation a donc été installé pour en informer les passants.



Rue Verlaine

Limitrophe entre Bourg et Péronnas, la rue Verlaine nécessitait une réfection complète attendue par les habitants. Mais pour se faire il fallait que les deux collectivités s'entendent sur le calendrier et le financement des travaux.

C'est maintenant chose faite. Le maître d'œuvre retenu va pouvoir démarrer l'étude d'ici la fin d'année.

Cailloude / Tamaris / Stade

Les travaux de reprise des réseaux sont terminés. Les enfouissements et l'aménagement de surface ont débuté en octobre. Ils sont programmés en deux tranches successives qui comprennent :

→ Pose de trottoirs aux normes PMR

- Aménagement d'une bande cyclable
- Éclairage public
- Création de stationnements
- Réfection de la chaussée composée d'équipements ponctuels permettant d'apaiser la circulation.

Coût estimé : 500 000 €



Installation d'une borne interactive en Mairie

Cet équipement tactile à l'image de la commune a été installé début septembre pour permettre aux habitants de venir consulter le site Internet de Péronnas.

La borne est activée durant les heures d'ouverture de l'accueil.

L'enjeu est de permettre un accès aux démarches administratives à toute la population. L'accès au numérique pour tous est indispensable car certaines démarches passent obligatoirement par le Web :

- Pour les pré-demandes de titres : carte nationale d'identité et passeports (sous réserve de posséder une adresse mail pour recevoir la demande).
- Pour les réservations des repas au restaurant scolaire suite à l'informatisation du système.
- Pour le paiement des factures éditées par la ville de Péronnas comme les factures de crèche, danse, cours d'allemand ...



Il faut savoir que cette borne est gérée par la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) qui est chargée de la compétence « informatique » suite à la mutualisation des services.

Jobs d'été

10 jeunes âgés de 19 à 22 ans ont travaillé 3 à 4 semaines au sein des services municipaux : entretien des locaux (écoles, crèche), espaces verts, service administratif. Ils ont apporté leur aide pour faire face au surcroît de travail pendant cette période estivale. Ils ont été sélectionnés par tirage au sort après avoir déposé un dossier en Mairie en avril 2017.



Dépôt des candidatures pour les familles nombreuses

Les élus envisagent de mettre à l'honneur les familles nombreuses de Péronnas qui n'ont pas encore reçu de distinction.

Si vous désirez déposer votre candidature pour recevoir la médaille de la famille française, présentez-vous en Mairie avant le 15 décembre 2017 pour constituer un dossier.

Il conviendra de fournir les documents suivants :

- Livret de famille et cartes d'identité en cours de validité,
- Certificats de scolarité pour les enfants en âge d'être scolarisés.

Sont considérées comme nombreuses, les familles composées de 4 enfants et plus.

Contact : Mairie service CCAS (Centre communal d'action sociale) Tél. 04 74 32 31 51

Une mutuelle communale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a réfléchi sur la possible mise en place d'une mutuelle communale, complémentaire santé, qui serait proposée **aux habitants de Péronnas**.

Pourquoi une mutuelle communale ?

- Pour ne plus renoncer aux soins,
- Pour ne plus payer trop cher votre mutuelle et gagner en pouvoir d'achat,
- Pour bénéficier de tarifs négociés, grâce à l'implication de vos élus locaux,
- Pour profiter d'une couverture optimale et globale, quelque soit la formule.

C'est une complémentaire comme les autres à la différence qu'elle est négociée pour tous les habitants de la commune (signature d'une convention de partenariat avec un organisme), ce qui permet de bénéficier de meilleures prestations et de tarifs plus bas.

Nous vous incitons à répondre nombreux au questionnaire ci-joint (qui ne vous engage absolument pas) afin d'étudier la faisabilité de ce projet.

L'analyse du retour du questionnaire permettra de poursuivre ou non cette action.

» » **« Payer moins cher sa complémentaire santé, c'est l'idée fondatrice de la mutuelle communale ».**



Les informations recueillies resteront confidentielles. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de cette étude.

Merci de déposer ce questionnaire en mairie au plus tard le 15 décembre 2017.

Vous ET LA MUTUELLE



A. Vous avez une couverture santé complémentaire (mutuelle)

1. Laquelle ?

- Une mutuelle santé
- Une mutuelle santé par votre employeur
- La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)
- L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS)

2. Êtes-vous satisfait de votre mutuelle santé ?

- | | | | | | |
|--|---|------------------------------|--|------------------------------|------------------------------|
| - Soins optiques | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | - Soins médicaux courants et pharmacie | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Soins dentaires | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | - Actes d'imageries médicales | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Soins auditifs | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | - Hospitalisations | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Médecine douce (cure thermale, ostéopathie, homéopathie) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | | | |
- Autre, précisez :

3. Quel est le coût mensuel de votre mutuelle santé ?

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 25€ | <input type="checkbox"/> Entre 25 et 50€ | <input type="checkbox"/> Entre 51 et 75€ | <input type="checkbox"/> Entre 76 et 100€ |
| <input type="checkbox"/> Entre 101 et 150€ | <input type="checkbox"/> Entre 151 et 200€ | <input type="checkbox"/> Plus de 200€ | |

B. Vous n'avez pas de couverture santé complémentaire (mutuelle). Pourquoi ?

- Trop cher
- Pas utile
- Pas d'intérêts
- Exclusion pour cause médicale
- Autre, précisez :

C. Si la commune de Péronnas négocie un contrat avantageux avec une mutuelle, seriez-vous intéressé(e) ?

- Oui
- Non

Composition de votre foyer :

Nombre d'adultes Âge(s) et profession

Nombre d'enfants Âge(s)

Vos coordonnées (facultatif, si vous souhaitez être informé de l'avancée du projet).

Nom et prénom

Adresse

Tél. Courriel

Faites-nous part de vos commentaires ou remarques :

.....
.....
.....
.....

**La clé de la réussite de cette initiative, c'est la participation du plus grand nombre.
Parlez-en autour de vous !**





Forum et Soirée des associations

Un samedi sous le signe du bénévolat et du sport

L'édition 2017 du forum a rassemblé 36 stands le 9 septembre

Le public a apprécié de pouvoir retrouver en un même lieu toutes les associations de Péronnas. Les visiteurs sont allés à la rencontre des bénévoles tout au long de l'après-midi et ont pu profiter des démonstrations de danses réalisées par les élèves de l'école de danse municipale, les sportifs du Diam's club ainsi que les danseurs de BluePattCountry. Les habitants qui n'avaient pas encore choisi leur activité sportive, culturelle ou de loisirs avaient la possibilité de s'inscrire.

Au forum a succédé la soirée des associations

Cette manifestation est dédiée aux bénévoles et sportifs sélectionnés par leurs structures pour recevoir les récompenses car ce sont eux qui font la force de la ville et son dynamisme.

Un grand merci à Hervé DUMOULIN qui a animé cette remise de récompenses. La soirée a été rythmée par des intermèdes de très grande qualité. L'école de danse a apporté une pointe souple, le Diam's de la sensualité avec le tango, Gérard PERNIN a mis à l'honneur le Jazz. La soirée s'est terminée sur un rythme rock and roll endiablé avec les danseurs du Diam's Club.

Les élus ont souhaité mettre à l'honneur trois « coups de cœur » : Fernand VIVERT, Sylvie SUPIE et Jeanne MAGNIN. Une surprise et une grande stupéfaction pour ces « supers » bénévoles qui n'en avaient pas été informés. Il n'est plus nécessaire de les présenter au vu de leur implication très forte pour la ville et ses habitants !



Bénévoles « Les coups de cœur »

Sur proposition des associations, les bénévoles honorés :

Chantal PUTELET *Karaté Club*, Nadine MONTIBERT *Amicale Donneurs de sang*, Michel PETIT *PAC*, Nicolas FAVRE *Amicale des pompiers*, Brigitte TREBOZ *Classes réunies*, Maurice JUSTON *Classes 1 & 6*, Jocelyne SERVIGNAT *Passion Porcelaine*, Gérard PERRONE *Club des Aînés*, Jean-Marc PEYROT *FBBP01*, Alice DI MARTINO *Passion Danse*, Denis ROPPA *ASP Basket*, Aline GOUTTEFARDE *ASP Tennis*, Ginette MALLET *Classes 2 & 7*, Serge BODARD *Mosaïque*, Sylvaine GAILLETON *Pétanque Club*, Nathalie DEPARIS *Classes 4 & 9*, Claudette CORSAND *Péronnas Soie*.

Les sportifs honorés :

Florent MONOD *Karaté Club*, Eustache SAFARI *EAB*, l'équipe réserve Séniors et l'équipe U16 *FBBP*, Roumaïssa LOUZI *ULSA à l'IME Le Prélion*, Florian GRENGBO *ECBB*, Alexis DUMOULIN *Bourg-en-Bresse Triathlon*, Georges THIVENT *EAB*, *Les danseurs Diam's* : Lilou FAYARD / Kevin GUILLOT, Marie CHAPERON / Marvin GAY, Marie HUBERT / Lewis PAISLEY, Margot BACHELET / Valentin GUICHON, Ninon / Gabin BACHELET, Iléana DESMARI, les DIAMOND'S et les CHRYSTAL, l'équipe foot à 7 *ULSA à l'IME Le Prélion*, Valentin DURAND *Karaté Club*, l'équipe Séniors *ASP Basket*, Chantal PUTELET *Karaté Club* et l'équipe sénior *Tennis Club*.

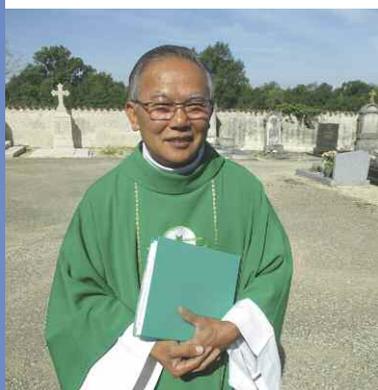


École municipale de danse

À l'occasion des journées portes ouvertes, le studio de danse a été pris d'assaut. Chacun a pu tester les cours à deux reprises avant de s'inscrire... parfois le choix a été compliqué.

Le cours de danse classique débutant d'Adèle BOISIER a dû être dédoublé pour s'adapter à la très forte demande. Le cours d'éveil corporel a été également très plébiscité.

L'atelier chorégraphique de Stéphanie DUCLOS-DEVAUX a attiré une fois de plus beaucoup de monde. Il reste encore quelques places notamment dans le nouveau cours danse détente adultes proposé par Adèle BOISIER le mercredi matin de 11 h à 12 h, alors n'hésitez pas à venir l'essayer et vous inscrire. Des élèves toujours plus nombreux, des professeurs motivés, une rentrée sur des chapeaux de roues... Cela promet une très belle année!



Départ du Père Gilbert N'GUYEN

Le Père Dieudonné MVUATU le remplace depuis début septembre.

Le Père Gilbert N'GUYEN, curé de Péronnas depuis août 2014, a été investi d'une nouvelle mission à Paris comme aumônier de la Mission Catholique Vietnamiennne.

Depuis début septembre, le Père Dieudonné MVUATU, Curé des paroisses du groupement de Saint-Denis-Lès-Bourg, a en charge également le groupement paroissial de Péronnas.

À savoir

Le groupement paroissial de Péronnas couvre les communes de Lent, Saint-André-Sur-Vieux Jonc, Saint Rémy, Servas et Péronnas.

Celui de Saint-Denis-Lès-Bourg regroupe les communes de Buellas, Montcet, Montracol et Polliat.

Pour l'aider dans ses nouvelles missions, le Père Dieudonné sera assisté d'un vicaire, le Père Martin SOBOUL.

Le nouveau curé de Péronnas résidera au presbytère de Saint-Denis-Lès-Bourg mais les réunions paroissiales, les rencontres de catéchisme et les permanences d'accueil se tiendront au presbytère de Péronnas.





Communiqué
des



Distribution du calendrier, attention aux escrocs !

La fin de l'année approchant, les sapeurs-pompiers vont, dès le mois de novembre, venir vous rencontrer afin de vous présenter leur traditionnel calendrier qui connaît chaque année un franc succès. Pour autant, l'attention de tous est attirée sur les escroqueries à la distribution des calendriers et qui se répètent tous les ans. Aussi, le chef de corps, le Lieutenant Bertrand GIROD et le président de l'amicale, David PIVOT, souhaitent rappeler quelques règles simples pour éviter les pièges. À l'occasion de leur passage à votre domicile :

- Les pompiers doivent être impérativement en tenue.
- Ils doivent être porteurs de la carte de membre de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain qu'ils doivent vous présenter si vous le demandez.
- Ils doivent également vous remettre un reçu pour attester de votre don.
- Le calendrier qui vous sera présenté sera bien un calendrier représentant les pompiers en action (pas de petit chat, de chien, de fleur ou de joli paysage).
- Vous pourrez facilement identifier le pompier, puisqu'il sera en photo sur le calendrier.

Ainsi, si vous vous assurez bien de tous ces critères, vous aurez peu de chance de vous faire bernier. En cas de doute, vous pourrez appeler le chef de corps ou le président de l'amicale dont les numéros figurent en dernière page sur le calendrier. Merci de leur réserver un bon accueil.

Pour tout contact avec le CPI :
www.cpiniperonnas.fr
ou 06 10 39 85 50



Les pompiers recrutent

Le Centre de premières interventions non intégré (CPINI) est en perpétuelle recherche de nouveaux volontaires car la densité de l'activité (près d'une intervention par jour) impose de disposer d'un effectif étoffé, et surtout formé. Le chef de corps reste donc particulièrement attentif à maintenir son potentiel humain au niveau le plus haut possible et se tient disponible pour s'entretenir avec toute personne souhaitant venir rejoindre les sapeurs-pompiers de Péronnas.

Pourquoi pas vous ?

Conditions de recrutement pour devenir Sapeur-pompier volontaire :

- 16 ans minimum
- Être apte médicalement
- Jouir de ses droits civiques

S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité.

Pour tout contact avec le CPI :
www.cpiniperonnas.fr

Retour en images des animations d'été



Les conteuses de Seillon
mardi 18 juillet

Inauguration
du jardin partagé
des Papillons
vendredi 8 juillet

Merci à tous les partenaires : Mairie de Péronnas, Dynacité, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil départemental, ADSEA, Unis-Cité et les habitants.



Que se passe-t-il pour la fin de l'année



Zumba
en plein air
vendredi 28
juillet

espace d'accueil & d'animation



Visite de
la Basilique
de Fourvière
mercredi 26
juillet

Bébé Signe

3^e session à partir du **samedi 18 novembre**, de 10 h 45 à 11 h 30. Sur inscription à l'Agora 6 ateliers de 70 à 90€ selon le quotient familial.

Session informatique

Les sessions informatiques auront lieu le vendredi après-midi ou en soirée.

Suivant vos difficultés ou votre envie d'approfondir certains outils numériques, des séances à thèmes vous seront proposées régulièrement dans l'année

- Spécial débutant - Souris et clavier - Mise en page Word - Créer et gérer sa boîte mail.

Ces séances seront encadrées par Noël PROST.

Espace famille

L'espace famille de l'Agora se développe !

Activités, sorties, rencontre avec des professionnels ...

Venez discuter de vos idées autour d'un café offert par l'Agora chaque jeudi matin dès 9 heures ou devant l'école maternelle lors des "pauses café" de l'association chaque début de trimestre !

Atelier marche douce et découverte

- Sortie à la biscuiterie Gaudélice de Tossiat, **mardi 14 novembre**. 3 euros par personne sur inscription à l'accueil de l'Agora.
- Marché de Noël à Bourg-en-Bresse et promenade en ville, **mardi 12 décembre**. Gratuit sur inscription.

Soli'Noël

Le Soli'Noël de 2016 fut une réussite, l'Agora décide donc de renouveler cet événement **vendredi 22 décembre** avec animations et repas. Programme à venir.

Envie de nous aider dans l'organisation de cette journée ? Retrouvez Julie l'animatrice famille au centre social.

Club programmation

Séances thématiques de 5 à 7 séances tout au long de l'année pour éveiller les plus jeunes au langage informatique et à la création numérique.

2 programmes seront proposés selon l'âge de l'enfant :

Pour les enfants à partir du CP

Du 23 septembre au 21 octobre (5 séances d'une heure) : Création d'une histoire interactive (prise en main de Scratch Junior, compréhension du script)

Du 18 novembre au 23 décembre (6 séances d'une heure) : Découverte de la robotique (Légo construction et programmation).

Pour les enfants à partir de la 6^e :

Du 23 septembre au 21 octobre (5 séances d'1h30) : Création d'un jeu vidéo (Scratch niveau débutant)

Du 18 novembre au 23 décembre (6 séances d'1 h 30) : Défi robotique (parcours et combat). Séance animé par Hakim FANIDI de KIDDEV Jeunesse.

Inscriptions et tarifs à l'accueil de l'Agora

La vie à Péronnas

> À la bibliothèque municipale

Pendant le temps des travaux de réaménagement du Centre municipal, la bibliothèque a déménagé et se trouve désormais au premier étage.

Quatre salles dédiées sont à la disposition du public :

- Une salle réservée aux romans adultes avec des nouveautés en romans gros caractères.
- Une salle pour les romans policiers et les documentaires.
- Une salle pour les enfants.
- Et une salle d'animation qui permet d'accueillir les enfants de façon conviviale.

Des outils d'animation, malle thématique, tapis de lecture, raconte tapis, kamishibai, sont réservés régulièrement à la bibliothèque départementale de prêt pour proposer aux différents partenaires (relais d'assistantes maternelles, écoles, centre de loisirs, crèche) des temps d'animation variés.

L'accueil des classes a débuté en octobre et les temps de lecture pour les enfants de 0 à 3 ans ont repris un samedi par mois, de 10h à 11h. Les prochaines séances auront lieu les 18 novembre et 16 décembre.



Action « Premières pages »

La bibliothèque participe aussi à l'action "Premières pages", les parents d'enfants nés en 2016 peuvent venir chercher un livre dans les locaux des 3 structures concernées.

- Bibliothèque,
- Relais d'assistantes maternelles Gribouille
- Et Maison de la petite enfance

Cette action se clôturera par une matinée festive avec un spectacle "Remue-ménage" et ateliers divers, **samedi 2 décembre à la Rotonde de 10h à 12h.**



Accueil du public

Une équipe de bénévoles accueille le public

- Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 14h30 à 17h30
- Vendredi de 17h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 11h30

sauf pendant les vacances scolaires où seules les permanences du mercredi et samedi sont assurées.

Tél. 04 74 32 61 08

biblio.peronnas@gmail.com
www.alivreouvert-peronnas.fr



Quelques bénévoles assisteront à la présentation des nouveautés littéraires à la Direction de la Lecture Publique et la bibliothèque sera en mesure de vous proposer toutes les nouveautés marquantes de cette rentrée littéraire dès le mois d'octobre.

> Centre de loisirs le Calypso

Jeunesse

Un été riche en activités

Le Centre de loisirs le Calypso géré par l'Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 01) a accueilli en moyenne 50 à 60 enfants par jour, âgés de 3 à 14 ans.

Afin de répondre aux normes Jeunesse et Sports, la directrice a été entourée d'une équipe de 10 animateurs (permanents et vacataires), tous motivés et dynamiques.

Un programme d'animations, établi en amont par les animateurs, est souvent lié à des idées évoquées par les enfants afin de répondre à leurs attentes. La programmation a mêlé activités sportives, manuelles, culturelles et sorties.

**Inscriptions et renseignements
auprès de Charlotte 06 84 78 67 34
Calypso.peronnas@sauvegarde01.fr**



Les temps forts

Les petits (3-5 ans) : visite de ferme pédagogique, visite d'un rucher, jardinage, journée au Parc de la Tête d'Or.

Les moyens (6-8 ans) : randonnée, visite de Pérouges, Olympiade, sortie à la forêt de Seillon.

Les grands (9-11 ans) : télésiège nautique, vélo dans la ville, Parc de la Tête d'Or avec voyage en train, stage à Brou.

Les Ados (11-16 ans) : Walibi, spéléologie, soirée, baignade, pêche.

Et pour tous : accrobranche, baignade à Bouvent, cuisine, atelier recyclage ...

La structure a mis en place un camp de cinq jours à Chambod pour les 6-11 ans et un camp au Cap d'Agde pour les 12-16 ans.

> Le Conseil Municipal d'Enfants prépare son renouvellement

Courant octobre, les candidats à l'élection du CME ont mené une campagne active auprès de leurs camarades. L'élection des 8 futurs conseillers municipaux aura lieu le 6 novembre prochain au matin.

Les conseillers de CM2 (élus l'année dernière) assureront le dépouillement avant la proclamation des résultats par M. le Maire, devant tous les élèves de CM1 et CM2, leurs enseignantes et la municipalité.

Le Conseil municipal d'enfants, nouvellement constitué, se réunira un mardi par mois afin de définir les projets à soumettre au choix des élus.



*La Maison de la Petite Enfance
et le relais Gribouille
sont allés aux Floralties!*

MAIRIE DE
PERONNAS

> À la Maison de la petite enfance

Les élus ont à cœur de poursuivre le travail de remise en état de la structure. L'été a été mis à profit pour la réfection.

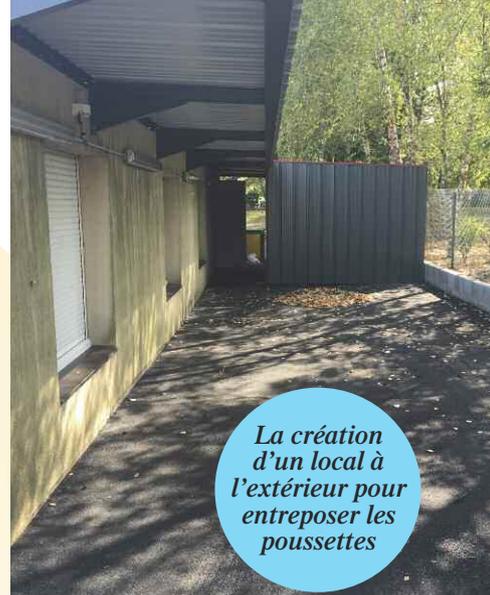


Les chambres ont également été toutes repeintes

Les nouvelles couleurs apportent de la gaieté dans le jardin



La salle de la piscine : les peintures de plusieurs espaces



La création d'un local à l'extérieur pour entreposer les poussettes



Un contrôle d'accès a été mis en place pour sécuriser les entrées et sorties

Le sol des jeux extérieurs ont été changés pour des raisons de sécurité

> Au relais Gribouille

Dès le mois de septembre, le relais d'assistantes maternelles a fait sa rentrée.

Le premier jeudi du mois les assistantes maternelles et les enfants sont allés au gymnase Pierre de Coubertin pour se divertir grâce à l'activité psychomotrice hebdomadaire.

C'est toujours avec un grand plaisir que les petits grimpent, glissent, rampent...

L'ouverture sur l'extérieur est toujours une richesse pour les enfants et les assistantes maternelles qui les accueillent. C'est pourquoi le groupe a participé à la sortie organisée aux Floralies à Ainterexpo.



Contact : Bernadette BAILLY
Animatrice du relais Gribouille

Relais GRIBOUILLE
Centre administratif B
Place de Neuhausen

Tél. 04 74 32 64 71
ram.peronnas@wanadoo.fr



Werner PRÄG et Ingo HACKER

Un adieu émouvant à Werner PRÄG, ancien Maire de NEUHAUSEN

Citoyen d'honneur et médaillé de la ville de Neuhausen auf den Fildern, Werner PRÄG s'est éteint le 22 septembre dernier au cours d'une brève mais terrible maladie.

Marié à Suzanne, Wener PRÄG était père de six enfants et de nombreux petits-enfants. Il fut Maire de sa commune de janvier 1976 à septembre 1995 et s'est consacré pendant deux décennies avec force et détermination au bien-être de ses habitants, toujours avec une idée visionnaire de l'avenir. Ses réalisations sous ses mandatures sont nombreuses :

- Rénovation de la Mairie
- Rénovation de la salle du « Bœuf » et de la Bibliothèque
- Aménagement d'équipements sportifs
- Création de l'Ostertaghof, structure pour les aînés. Projet qui lui tenait à cœur.

Pendant quatre législatures, de 1979 à 1999, il a été membre du Kreistag (équivalent du Conseil municipal en Allemagne) et s'est engagé pour le bien de sa commune et de toute sa région.

Européen convaincu, il fut l'un des fondateurs avec Marc BERNARDIN du Jumelage entre nos deux communes. Les chartes et drapeaux furent échangés pour la première fois en mai 1988. Il s'est impliqué d'ailleurs très personnellement en apprenant la langue de Molière.

Un dernier hommage

Un hommage solennel lui a été rendu vendredi 29 septembre en présence d'une foule nombreuse et accueillante parmi laquelle une délégation de Péronnas composée du Maire, Christian CHANEL, de Jacqueline CURIAL, Présidente du Comité de jumelage et d'une partie de ses membres dont Yves TREBOZ et Bernard BONNET.

Après la cérémonie religieuse qui s'est tenue à l'église, les funérailles ont eu lieu au cimetière en présence de la Bürgergarde (*Les gardes civils*). Le Maire Ingo HACKER rappela les nombreuses réalisations que la commune lui doit et l'attachement profond de ses concitoyens.

Toutes nos condoléances vont à sa famille mais aussi aux élus et habitants de sa commune.



Cours d'allemand c'est la rentrée

Des élèves des deux niveaux se sont retrouvés le 21 septembre pour convenir des modalités de l'enseignement.

Des cours sont assurés comme l'an dernier par Philippe SAGNARD en Mairie, salle Antoine du Saix, le mercredi de 18h à 19h pour le premier niveau et de 19h à 20h pour le second.



Traditionnelle Fête de la bière à Neuhausen

Du 21 au 23 juillet

Tous les deux ans, les Péronnassiens sont conviés à participer à cet incontournable événement de la vie des habitants de la ville jumelle.

Une trentaine de personnes issue des rangs du Conseil municipal, du Comité de jumelage, des associations et des cours d'allemand, était au rendez-vous.



Que la fête commence !

Après l'habituelle mise en perce du tonneau de bière par les deux Maires, Ingo HACKER proclama ouverte la nouvelle édition de la Bierwecketse. Chacun a pu alors savourer sa chope de bière.

Les produits du terroir français à l'honneur

Sous la houlette de Péronnas Animation Culture, dans un stand mis à disposition par la Mairie, les produits de nos régions ont été proposés à la vente :

- > Des vins blancs du Bugey et vins rouges des Côtes du Rhône
 - > Du fromage Comté, Domaine de Bresse, Chèvres des Pampilles ...
- Fort appréciés puisque tout fut consommé.

Un grand merci aux familles et amis allemands qui ont reçu la délégation française. Une amitié qui lie les deux villes depuis bientôt 30 ans.

Le soldat inconnu de la seconde guerre mondiale

Dimanche matin, après la messe œcuménique célébrée sur la place, une histoire datant de la seconde guerre mondiale a été révélée à la délégation française.

Lors de l'armistice de la guerre, un soldat français se trouvait dans les rues de Neuhausen et fut tué par une balle perdue. Malgré les recherches, son identité n'a pas pu être établie.

Ce sont donc ses ennemis d'hier qui ont organisé ses funérailles. La Bürgergarde fleurit chaque année sa tombe. Il repose dans un carré réservé aux soldats combattants.



Péronnas aux Florales

La ville a participé aux Florales organisées du 15 au 24 septembre à Ainterexpo sur le thème : « Éclats d'eau ».

Péronnas disposait d'un stand de 50 m² situé dans un cercle entre les villes d'Ambérieu-en-Bugey et Villars Les Dombes.

Quatrième participation de la commune à cette manifestation haute en couleurs.

Pour cette édition, les services techniques ont proposé une réalisation autour d'un rideau d'eau matérialisé dans un mur en gabion, une structure en alliage, constituée de panneaux soudés, remplie de pierres.

Le montage a été réalisé dans les ateliers cet été sous la responsabilité de Michel PETIT et la conduite de Jean-Pierre CHAPUIS. D'autres jets d'eau donnaient du mouvement à ce tableau illuminé par trois boules de couleurs changeantes. L'eau était récupérée dans un bac avant de monter à la surface à l'aide d'un circuit fermé.

Un travail qui bouscule l'organisation de tout le service car pour la première fois les préparatifs se sont déroulés pendant les mois d'été.



Maison Familiale Rurale La Vernée

La valeur n'attend pas le nombre des années...

Ce fut une rentrée particulièrement chargée et animée pour les élèves, les professeurs et le nouveau directeur M. GALLAIS.

Leur engagement pour les Florales était double. Il s'agissait d'une part, d'accueillir des délégations de jeunes venant des quatre coins du monde : Allemagne, Espagne, Italie, Quebec, Bosnie Herzégovine, Polynésie française et Portugal.

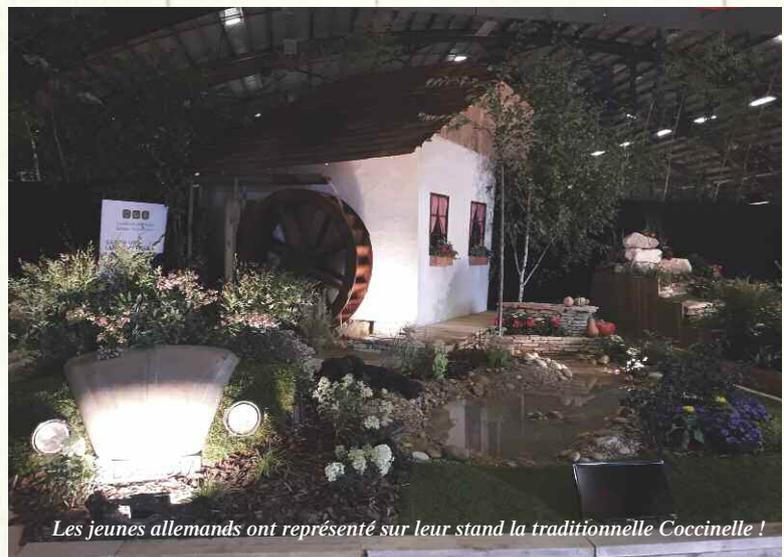
Tous ces jeunes pleins d'enthousiasme ont été hébergés pendant plus de trois semaines dans une ambiance laborieuse mais toujours chaleureuse.

D'autre part, les jeunes français devaient organiser leur propre stand sur le thème « Éclats d'eau ».

Un grand bravo pour tous ces jeunes talents et pour le bon esprit qui les anime.



Stand de la France réalisé par les élèves de la MFR La Vernée



Les jeunes allemands ont représenté sur leur stand la traditionnelle Coccinelle !

> La Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

CA3B

Transports à la demande

• Flexi'Tub



- **Un service tôt le matin et tard le soir pour aller et revenir de la gare**

Un service du lundi au vendredi pour rejoindre la gare tôt le matin ou en revenir tard le soir avec des correspondances garanties avec les TER de Lyon de 5h31, 6h01, 20h29 et 21h29.

N° téléphone de réservation : 04 57 38 37 01

• Résa'Tub



- **Un service sur réservation du lundi au samedi**

Déplacez-vous du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (hors jours fériés)

Pour sortir en ville, aller travailler, Résa'Tub est le service de transport public « à la demande » qui permet de relier les communes périphériques du territoire du réseau Tub aux arrêts Carré Amiot, Sémard Gare et Hôpital Fleuriat. Adhérez gratuitement en contactant votre interlocutrice Résa'Tub au 04 57 38 37 01.

• Dim'Tub



- **Un service en journée sur réservation les dimanches et jours fériés**

Pour vos sorties du dimanche et même les jours fériés dans les 15 communes du réseau Tub, sur réservation, et accessibles à tous, avec un ticket ou compris dans votre abonnement.

Déplacez-vous les dimanches et jours fériés en journée de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.

Réservez par téléphone au 04 57 38 37 01

• Viva'Tub



- **Un service dédié aux personnes à mobilité réduite**

Viva'Tub est le service adapté aux personnes à mobilité réduite.

Après validation de votre dossier d'inscription, réservez par téléphone au 04 57 38 37 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.



• Réservation en ligne

Il est possible de demander les réservations en ligne sur les services de Transport à la Demande Flexi'Tub, Résa'Tub et Dim'Tub Journée.

Connectez-vous sur le site Internet :

<http://tub-bourg.fr/Pratique/Transports-a-la-demande>

CONTACT

- Par téléphone au **04 74 45 05 06**
(aux horaires d'ouverture de l'Espace Transport Public de 9h à 12h15 et de 14h00 à 18h15)

- Par courrier à l'adresse suivante :

CarPostal Bourg-en-Bresse
8 rue Jean Gutenberg
01007 Bourg-en-Bresse



CarPostal
Bourg-en-Bresse

• L3 : Péronnas Blés d'Or - Alagnier

- **Du lundi au vendredi : toutes les 15 minutes**
- **Le samedi et vacances scolaires : toutes les demi-heures.**



De belles découvertes en Basse Normandie

Début septembre, c'était la rentrée pour 21 adhérents de Mosaïque, en route pour Caen et la basse Normandie. Au programme, histoire, architecture, aventure scientifique, géographie physique, économique et humaine.

D'abord la ville de Caen, une révélation pour beaucoup avec ses deux abbayes « aux hommes » et « aux dames », créées respectivement par Guillaume le Conquérant et son épouse Mathilde, son château et ses vieux quartiers bien restaurés après les destructions tragiques de la 2^e guerre mondiale.

À Caen également, visite très émouvante du Mémorial consacré à l'histoire du 20^e siècle de 1919 à 1989 avec, un éclairage particulier sur la bataille de Normandie, complétée l'après-midi par la visite guidée de plusieurs sites du débarquement : Omaha Beach, pointe du Hoc, cimetière américain de Colleville, port artificiel d'Arromanches.

Puis Bayeux avec sa magnifique cathédrale et sa célèbre tapisserie, la première bande dessinée du monde, retraçant la conquête de l'Angleterre par Guillaume.

Tout près de là, Port-en-Bessin, 7^e port de pêche de France : une visite guidée nous a permis de découvrir les installations portuaires et les bateaux, de voir travailler un chantier naval et d'approcher la dure vie des marins pêcheurs.

À Cherbourg, une journée entière n'était pas de trop pour découvrir la cité de la mer dans l'ancienne gare transatlantique : sous-marin nucléaire « le Redoutable », rétrospective sur le naufrage du Titanic, histoire de l'exploration des fonds marins et découverte de la faune abyssale dans de magnifiques aquariums.

Pour terminer leur périple, les adhérents sont partis à la découverte des sites sauvages de la côte nord du Cotentin, de Cherbourg au cap de la Hague. Sur la route du retour, ils ont visité la charmante cité de Honfleur, aimée des impressionnistes.

Une très bonne semaine donc, avant la reprise des activités sur Péronnas et le **17^e Salon « de la Terre à la Table » le dimanche 29 octobre, à la salle des fêtes, de 9h à 18h, entrée 2,50€.**



Très beau concert organisé par la délégation de Péronnas au profit de la Ligue contre le cancer. Une musique gaie et entraînante comme nous l'explique Marie Jeanne ROLLET, Présidente de la ligue : « le groupe TRIONATO a su nous faire partager leur plaisir de jouer ensemble. Cette manifestation clos le programme des activités du comité. »

La ligue vous attend nombreux pour participer aux manifestations 2018 !





Amicale des Donneurs

Dernières collectes de l'année !

- **Lundi 20 novembre** de 8 h 30 à 12 h 30
- **Jeudi 30 novembre** de 9 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h

Les collectes ont lieu au Complexe socio sportif Marc Bernardin.

Pour permettre aux parents de donner leur sang, les enfants sont accueillis le jeudi après-midi par Colette et Michèle, nounous à la retraite.

Le tirage au sort de l'opération « sacs à pain » aura lieu **jeudi 30 novembre**. Pour participer, il suffit de découper, remplir le bulletin, le déposer dans l'urne et de venir donner son sang lors des collectes.

Petit rappel des conditions pour donner son sang :

- Être en bonne santé
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité lors du premier don.

Contacts

- Site internet : don.de.sang.peronnas.free.fr
- E-mail : dsb.peronnas@gmail.com
- Nadine Montibert, présidente : 04 74 21 88 29 ou 06 18 05 03 16



<https://www.facebook.com/Amicale-pour-le-Don-de-Sang-bénévole-de-Péronnas-127027451323/>

L'amicale des classes 4 et 9 fête ses 60 ans

L'assemblée générale aura lieu dimanche 4 février à 10h30 à la Rotonde, suivi d'un repas pour célébrer l'anniversaire en toute convivialité.

À cette occasion, tous les amicalistes, anciens et nouveaux, nés en 4 ou 9, ainsi que les conjoints, sont invités à se joindre aux membres pour une rétrospective de toutes ces années.

L'amicale espère vous voir nombreux à cette journée et compte sur la présence des jeunes.

Renseignement et inscription repas :

- Chantal SIMONET, présidente, 04 74 21 40 78 jm.simonet01@wanadoo.fr
- Agnès PRIN, secrétaire, 04 74 21 63 70.

Le Thé Dansant aura lieu samedi 28 avril 2018, à la salle des fêtes à partir de 14h30 (entrée 9€).



Le Sou des Écoles a fait sa rentrée !

Lundi 4 septembre, les membres du Sou accueillent les parents qui accompagnaient leurs enfants avec un café (et un sourire!). L'occasion de partager un moment convivial !

Dès le vendredi suivant, le rendez-vous annuel de l'Assemblée Générale a permis de faire le bilan de l'année 2016-2017. Une année positive qui a permis de financer de nombreuses activités pour les enfants : visites de Bourg-en-Bresse, cours et sorties théâtre pour les maternelles, initiations au rugby et au cirque, sorties à Lyon et à Brou pour les primaires ainsi que l'achat de livres ...

L'implication des membres du Sou et le succès des manifestations permettent d'assurer la gratuité de ces activités pour TOUS les enfants. Merci aux enseignants, à la mairie et aux parents qui apportent leur aide régulière ou ponctuelle !

Le nouveau bureau a également été élu avec comme président Stéphane MEUNIER, secrétaire Sophie MOREL, trésorière Juliette EURLY.

Programme de l'année 2017 - 2018

- Samedi 2 décembre 2017 : Goûter de Noël et vente de sapins
- Dimanche 7 janvier 2018 : Quine Loto
- Printemps 2018 : Vente de bulbes
- Dimanche 20 mai 2018 : Farfouille
- Vendredi 1^{er} juin 2018 : Vente de tartes à l'occasion de la fête communale
- Samedi 30 juin 2018 : Fête de l'école

Contacts

sou-des-ecoles-peronnas@hotmail.fr
Suivez-nous sur Facebook !

AMICALE DES CLASSES 0 ET 5

Vendredi 3 et samedi 4 novembre Vente de boudins à l'ancienne

sur la voie publique

Vendredi 3 à partir de 17 h
CARREFOUR MARKET

Samedi 4 à partir de 10 h
CARREFOUR MARKET
LE PÉTRIN GOURMAND
LE FOURNIL - TABAC



Parole aux associations



Les classes 2 & 7

L'amicale organise son 13^e marché de Noël dimanche 26 novembre de 10h à 18h à la salle des fêtes.

L'édition 2017 est en pleine préparation, elle reste fidèle à ses anciens exposants tout en laissant place à plein de nouveautés.

Vous trouverez de la décoration de Noël, du chocolat, du miel, des huitres, des fleurs, des articles en verre, céramique, textile, du tricot, des bijoux, etc...

Tous les enfants pourront rencontrer le Père Noël qui distribuera des papillotes.

Entrée fixée à 1€ et gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Un air de Noël envahira la salle et une buvette sera ouverte avec du vin chaud et des crêpes.

À midi un repas "saucisson chaud", fromage et tarte est disponible pour 12€.

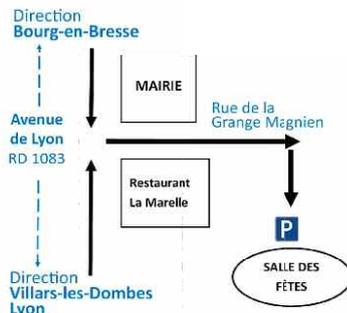
Renseignements : Annie Bizet au 06 21 33 05 45

PÉRONNAS 9^{ÈME} BOURSE AUX JOUETS

MATÉRIEL DE
PUÉRICULTURE
VÊTEMENTS D'ENFANTS



**DIMANCHE
12
NOVEMBRE
9H - 18H
SALLE DES FÊTES**



ENTRÉE LIBRE BUVETTE, PETITE RESTAURATION, TOMBOLA



PLUS DE RÉSERVATION POSSIBLE
GROUPEMENT DU
PERSONNEL COMMUNAL

AMICALE DES CLASSES DE PÉRONNAS

EN 0 ET 5

Samedi 18 NOVEMBRE 2017

*A partir de 20h00
Repas servi à 21h00*

PAELLA DANSANTE

Animation musicale

Salle
**MARC
BERNARDIN
de
PÉRONNAS**

Réervations au : 04 74 32 65 03

Parole à la majorité

Abstention des élus de la minorité sur le développement et l'implantation du futur pôle social.

Alors que les élus de la minorité se sont abstenus sur la restructuration et l'implantation du pôle social l'Agora, les élus de la majorité ont voté unanimement ce projet qui permettra à cette nouvelle structure de disposer de locaux communs avec la future bibliothèque médiathèque.

La localisation de ce pôle a été réfléchie, il sera implanté dans le centre municipal où se trouvent actuellement la poste et le pôle médical.

Son entrée sera indépendante et bien identifiée au sud du bâtiment face à la salle de la Rotonde.

Ce choix répond à deux exigences essentielles :

- La première est l'accessibilité au plus grand nombre. Il est en effet proche de

la mairie et d'un quartier composé majoritairement de logements sociaux. Il dispose d'un grand parking.

- La seconde est l'utilisation de locaux existants et vacants. Ceci permettra de réaliser des économies sur le coût de fonctionnement de ce nouvel espace : pas de bâtiment supplémentaire à construire et à entretenir, pas de taxe foncière en plus, mutualisation d'espaces de travail et d'équipements : chaudière, ascenseur... etc.

Le pôle social poursuivra ses actions en direction des familles, ses actions de soutien à la parentalité, à l'insertion sociale. Il s'appuiera sur des partenariats avec les associations locales, les institutions et la commune.

Le développement de l'accueil et de l'écoute sera renforcé avec des locaux adaptés à la confidentialité mais aussi à la convivialité.

Ce projet est un réel projet collectif dans lequel ont été associés les habitants, les associations locales, les élus (y compris les élus de la minorité), les salariés du pôle social l'Agora ainsi que les membres de son conseil d'administration.

Nous assumons complètement ce choix parce qu'il est partagé et qu'il nous permet de maîtriser les coûts.

Nous agissons en élus responsables en nous tournant vers l'avenir.

Les conseillers du groupe majoritaire

Hélène CEDILEAU, Jacqueline CURIAL, Jean-Paul COURTIEUX, Jean-Paul DENUËLLE, Danielle MOREL, Kathy BOZONNET-MEUNIER, Michel PETIT, Emilie DREVET, Jean-Marc THEVENET, Alain FALAISE, Mylène MUSTON, Christian VOVILIER, Hervé DUMOULIN, Martine BERLAND, Hubert MARTIN, Amélie RODET, Cathy PIVET, Florian GIL, Aurore BABUT, Roger BUY, Karine GEOFFRAY, Dominique BERTHET, Sylvie SUPIÉ

Parole à la minorité

Rentrée sportive !

En juin, nous avons été alertés par des Parents que leur enfant ne serait plus admis au FBBP 01 à la rentrée. Nous avons aussitôt pris contact avec les responsables qui nous ont expliqué que l'évolution et la restructuration en cours ne permettaient plus d'accueillir, autant qu'auparavant, des enfants en foot loisir. Les dirigeants nous ont précisé qu'ils avaient informés les familles par courriers et par plusieurs réunions.

Si nous pouvons comprendre les choix stratégiques du club, il n'en est pas moins dommageable que des enfants de Péronnas et de l'Agglo ne se voient pas proposer une solution alternative pour pratiquer leur sport de loisir.

Nous estimons qu'un travail réunissant les élus et les responsables sportifs aurait dû apporter une réponse satisfaisante à cette question qui est d'abord éducative.

Tous les enfants n'ont pas vocation à devenir un jour des professionnels, mais ils ont le droit de jouer dans des conditions correctes d'accueil et d'encadrement.

C'est la mission des collectivités de répondre à cette demande.

Vive le FBBP 01

« Des Citoyens au Cœur de la Cité »

Élus : Jacqueline Briat Fressinet, Pascale Boulos, Jean Michel Deboutte, Pascal Fayard, Régine Millet.

Contact : alternativeperonnas@gmail.com

Un conciliateur de justice à votre service

Monique MOREL assure une permanence sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 04 74 32 31 50
-> Le 2^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h 30.

Sa mission est d'aider à la résolution amiable des litiges entre deux parties (problème de voisinage, locataires - propriétaires...) et d'éviter ainsi le recours à une procédure judiciaire.

Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.



Il vous est offert :

- Le calendrier des manifestations
- Les deux derniers Flash (bulletins municipaux)
- Un bloc post-it à l'image de la commune.

Contact : Mairie - Tél. 04 74 32 31 50

Carte d'identité, nouveau dispositif

Dans un souci de sécurisation et de simplification des démarches pour les usagers, depuis le 21 mars 2017 les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) doivent être déposées auprès des mairies équipées du dispositif de recueil, quelle que soit la commune de résidence du demandeur.



Péronnas fait partie des communes de l'Ain étant déjà équipées du système. Cette démarche est gratuite. Pour un renouvellement en cas de perte ou de vol, il vous sera demandé un timbre fiscal d'une valeur de 25 €.

Attention aux démarches payantes qui sont proposées sur internet.

Nous attirons votre attention sur les délais d'obtention des titres qui sont plus longs.

Pour des raisons de fluidité et de confort des usagers, les dépôts de dossiers et les remises de cartes et/ou passeports se font uniquement sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie.

Baby sitting

> Parents, vous souhaitez faire garder vos enfants pendant les vacances, en soirée ou autres ? La commune sert de boîte aux lettres aux baby-sitters, une liste est à votre disposition.

> Jeunes filles ou garçons, vous souhaitez proposer vos services ? Venez vous inscrire !

> **Mairie - Accueil du public Tél. 04 74 32 31 50**

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Liain Réseau public Fibre optique 2017-2020

Accédez au Très Haut Débit dans votre commune !

Testez votre éligibilité www.reso-liain.fr

Services offerts : Interconnexion de sites d'établissements, Hébergement à distance, Partage de connexions, Téléphonie sur IP, Vidéo/Visio-conférence, Internet Très Haut Débit, Téléchargement immédiat (Fichiers, magazines, films, Fichiers photos/vidéos), Téléphonie Fixe illimitée, TV HD/3D, TV sur La Net, Jeux en ligne.

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET www.caf.fr



- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

Sur l'APPLI MOBILE Caf - Mon Compte

- Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play
- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

Sur TWITTER @cafain



- L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF

Par TELEPHONE 0 810 25 01 10

(0.06 €/min. + prix d'un appel)

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30
- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

Rappel au civisme

Attention au bruit !

Ils sont autorisés :

- la semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Taille des haies

Des règles à respecter !

Rappel : obligation d'entretien et d'élagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les lignes électriques, téléphoniques et l'éclairage public.

Aussi, tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.

Vos plantations empiètent sur le domaine public

Les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Brûlage des déchets

végétaux

Le brûlage des déchets verts (provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres) est interdit du 15 juin au 15 septembre. En dehors de cette période, il n'est autorisé que pour les habitations situées hors agglomération (au sens du code de la route).

Halte aux déjections canines !

Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens.

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie car les déjections canines sont nombreuses sur les lieux collectifs, près des écoles, vers la crèche et sur les trottoirs.

Infos pratiques

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

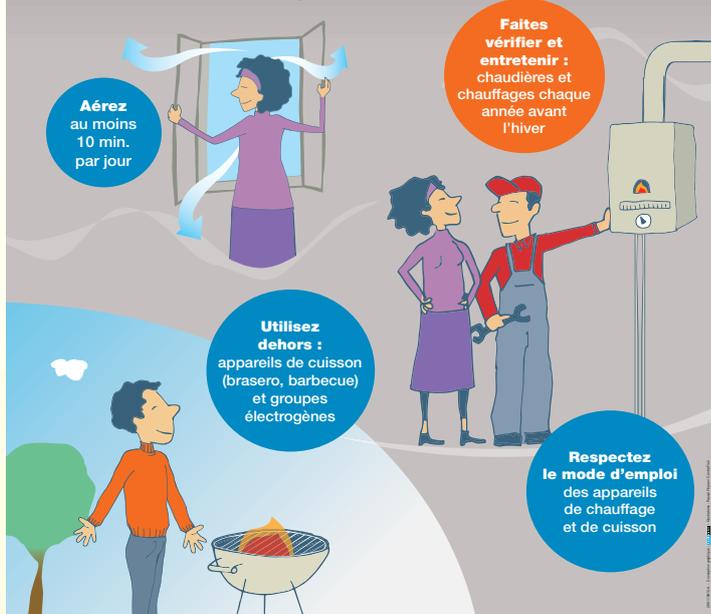
Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Présentez-vous dès vos 16 ans en Mairie muni(e) de votre **carte nationale d'identité, du livret de famille** de vos parents et d'un **justificatif de domicile**. (Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en Mairie pour régulariser leur situation.)

► Mairie - service population Tél. 04 74 32 15 61

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Prochains rendez-vous

Téléthon

Soirée solidaire en faveur du



Vendredi 8 décembre à la Salle des fêtes

Organisée par Péronnas Animation Culture
Ouverture des portes à partir de 18 h 30

Repas « Tartiflette »
et spectacle sur le thème « Mots & citations »

> Soyons tous solidaires pour :

- poursuivre le combat pour la guérison des maladies neuromusculaires,
- soutenir les programmes de recherche pour des maladies encore incurables à ce jour.

> Péronnas est centre de dons

Toutes vos initiatives individuelles et collectives sont les bienvenues. Vous pouvez faire vos dons sur place.

Animations du Téléthon après le repas :

- Démonstrations par Passion Danse, BluePattCountry, le club Sports Loisirs Can'Ain, et représentations de théâtre avec l'Envers du Décor ...
- Vente de gâteaux par les donateurs de sang
- Animations musicales
- Buvette tenue par la PAC.

Renseignements auprès de Suzanne DENUELLE
Tél. 04 74 21 24 58

À votre écoute

Nouveau lieu de rendez-vous : La Rotonde !

**Prochaine réunion publique avec les élus :
mercredi 8 novembre à 20 heures à La Rotonde
au 115 rue de la Poste.**

Les quartiers concernés sont ceux appartenant au bureau de vote numéro 4 quartier dit « Eglise ».

Rue Jean Monnet, de l'Europe, Robert Schumann, chemin de l'église, allée des osiers, des sureaux, des violettes, de l'églantier, du chèvrefeuille, chemin des tyrandes, allée et chemin des saules, allée des mouettes, des tourterelles, de Cheverny, chemin du bief de l'étang neuf, allée de la Combe verte, impasse Claude Berthollet, rue du 6 juin 1944, allée de la gravière, rue Chaudouet, André Pagneux, allée des Côtes, allée des Fromentaux, des lucioles, des cerisiers, des roses, rue et allée Jean Mermoz, rue Pierre Carron, Elie Michon, Humbert Aynet, allée Eugène Martin, Claude Royer.

Vœux à la population

Vendredi 5 janvier 2018
dès 19 h à la Salle des fêtes.

Les élus présenteront le bilan de l'année écoulée et les projets qui se dessinent pour 2018.



Prochains conseils municipaux

Mardi 24 octobre,
Mardi 21 novembre
Mardi 19 décembre.

Rendez-vous en Mairie, salle du Conseil.

Fleurissement

Remise des prix aux particuliers
Vendredi 10 novembre à la Salle des fêtes

Banquet des plus de 70 ans & distribution des colis

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) propose à toutes les personnes de 70 ans et plus, domiciliées à Péronnas, de participer au repas qui leur est offert

Dimanche 19 novembre 2017
à la salle des fêtes dès 12 h.

Le club des Aînés est chargé de l'organisation. Il va adresser une invitation à chaque personne concernée qui aura la possibilité soit de participer au banquet soit d'opter pour un colis de Noël (à retirer entre 14 h et 17 h à la Rotonde **samedi 9 décembre**).

En raison du nombre croissant de demandes, la distribution à domicile des colis ne s'effectuera que pour les personnes à mobilité réduite ou dont l'état de santé ne permet pas le déplacement.

N'oubliez pas de vous inscrire en retournant votre coupon-réponse au plus tard **jeudi 9 novembre** au club des Aînés La Rotonde au 115 rue de la Poste à Péronnas.

Toutefois si vous avez été oublié, merci de contacter le club des Aînés au 04 74 21 24 58.



Cœur de Ville

La concertation se poursuit ...

La commune envisage une opération d'aménagement de nature à créer un véritable cœur de ville pour Péronnas. Cette opération se situe entre la rue Robert Schuman à l'ouest et l'avenue de Lyon à hauteur du Centre commercial.

Après l'enquête à laquelle vous avez été nombreux à répondre, une réunion publique d'information ouverte à tous aura lieu

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017 à 19h30

à la Rotonde 220 - 115 rue de la Poste

en présence des élus, du groupement d'entreprises ZEPPELIN / SEPT / cabinet E. ROGER qui accompagne la ville dans cette démarche de recomposition urbaine.

Soirée culturelle

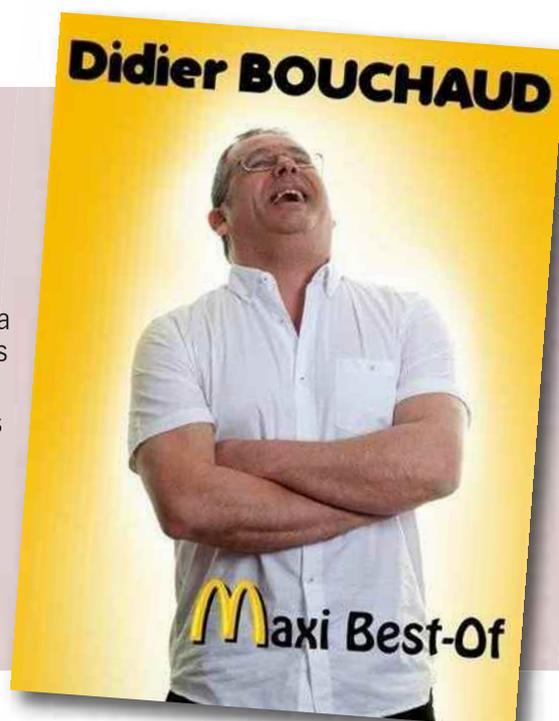
Sous le signe de l'humour avec Didier BOUCHAUD.

**Vendredi 26 janvier 2018
à la Salle des fêtes à 20h30**

Découvrez son «Maxi best-Of» Double vainqueur de la Coupe du Monde du Rire, Didier a fait les premières parties de Laurent Gerra, Mado la Niçoise, Gilles Detroit ...

Son one man show très interactif mettra à rude épreuve vos zygomatiques.

En première partie, Gilles TREMBLAY, humoriste, chanteur, Crooneur, un artiste multitâches.





CONCOURS
APPRENTIS